



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/2005/11
3 décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des problèmes douaniers
intéressant les transports

(Cent neuvième session, 31 janvier-4 février 2005,
point 7 b) ii) de l'ordre du jour)

**RAPPORT SUCCINCT DU GROUPE SPÉCIAL INFORMEL D'EXPERTS
SUR LES ASPECTS CONCEPTUELS ET TECHNIQUES
DE L'INFORMATISATION DU RÉGIME TIR***

A. PARTICIPATION

1. Le Groupe spécial informel d'experts sur les aspects conceptuels et techniques de l'information du régime TIR (ci-après dénommé «le Groupe d'experts») a tenu sa sixième session les 26 et 27 octobre 2004 à Genève.
2. Ont pris part à la session les représentants des autorités douanières de l'Autriche, de la Communauté européenne (CE), du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, des Pays-Bas, de la République tchèque et de la Turquie, ainsi que des associations nationales des pays suivants: Bulgarie, Fédération de Russie, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie et Ukraine. Des experts de l'Union internationale des transports routiers (IRU) étaient également présents. La liste complète des participants figure à l'annexe 1.
3. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire TIR a souligné l'importance des travaux du Groupe d'experts et s'est félicité de l'intérêt croissant manifesté par les Parties contractantes pour le projet eTIR. Il a insisté sur la nécessité, d'une part, d'obtenir rapidement des résultats

* Le présent document a été soumis par la Division des transports après la date limite en raison d'un manque de ressources.

afin de garantir la viabilité à long terme du régime TIR et, d'autre part, de mettre la dernière main à la description du régime TIR sur papier et de concentrer les efforts sur l'élaboration du régime futur. Compte tenu de la nécessité impérieuse de formuler une vision claire des attentes des autorités douanières en ce qui concerne le projet eTIR, il a proposé de réaliser une étude qui permettrait d'obtenir des informations plus précises sur les attentes, les besoins et les contraintes des Parties contractantes. En conclusion, il a invité toutes les Parties contractantes, en particulier celles qui n'avaient pas encore manifesté de l'intérêt pour les travaux du Groupe d'experts, à participer aux travaux futurs de celui-ci. À cet égard, les associations nationales des pays dont les autorités douanières n'ont pas encore participé ont été invitées à encourager ces autorités à prendre une part active aux travaux concernant le projet eTIR.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document: ExG/COMP/2004/19.

4. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (ExG/COMP/2004/19). Il a pris note de la liste des questions en suspens et des décisions figurant aux annexes 1 et 2 de l'ordre du jour provisoire. Il a en outre décidé d'ajouter deux points à l'ordre du jour provisoire [3 a) 1.1 Vision et 3 a) 1.3 TIR Carnet life cycle use case], au titre desquels seront examinées, respectivement, les questions n^{os} 47 à 49 et la question n^o 57.

C. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

5. Le Groupe d'experts n'a pas été en mesure d'élire un président pour la session en cours. Aussi a-t-il demandé aux délégations de présenter des candidats pour l'élection de 2005, qui aura lieu lors de la prochaine session. Les délégations ont été invitées à communiquer leurs propositions au secrétariat.

D. ACTIVITÉS DU GROUPE SPÉCIAL INFORMEL D'EXPERTS

a) Modèle de référence de la procédure TIR

Document: ExG/COMP/2003/1, version 1.3 a).

Décision: 87*

6. Le Groupe d'experts a été informé de la dernière version (1.3 a)** du Modèle de référence, datant du 30 septembre 2004. À la demande de l'IRU, il a été décidé d'ajouter un paragraphe introductif au chapitre 1.1.4, précisant que l'alinéa intitulé «Business Opportunity and Problem statement» n'avait pas été actualisé depuis la parution du premier rapport du Groupe spécial d'experts de l'informatisation du régime TIR en 2001: «This section describes the initial considerations with regard to the development of the eTIR Project. A full vision of the future

* Les questions en suspens et les questions résolues durant la session, ainsi que les décisions concernant ces questions ou adoptées par le Groupe d'experts au cours de la session, figurent à l'annexe 2 (questions) et à l'annexe 3 (décisions) du présent rapport.

** Note du traducteur: Il n'existe pas de version française de ce document.

will be defined in Chapter 2 of this document». Le secrétariat distribuera une version actualisée du Modèle de référence après la session.

0. Introduction

0.2 Background to the Reference Model

Document: ExG/COMP/2004/13.

Décision: 81

7. Le Groupe d'experts a approuvé, moyennant des modifications mineures, les propositions de mise à jour du chapitre 0.2 figurant dans le document ExG/COMP/2004/13 et visant à introduire une approche progressive dans la méthodologie de modélisation du CEFAC/ONU.

1. Business Domain Modelling

1.1 Vision

Décisions: 82 à 84, 89

8. Le Groupe d'experts a pris note du report, lors de la dernière session, des discussions sur les questions 47 à 49. Ces questions montrent combien il est important de mettre à jour le chapitre 1.1.7 intitulé «Constraints», et de compléter le chapitre 1.1.8 intitulé «Stakeholders' needs». Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction la proposition du secrétariat relative à la réalisation d'une enquête auprès des administrations douanières pour rassembler des données sur les systèmes actuels ainsi que sur leurs besoins et leurs contraintes à l'égard du système eTIR. Les résultats de cette enquête seront présentés au Groupe d'experts à l'une de ses prochaines sessions. L'IRU a offert son concours pour l'élaboration de cette enquête.

1.2 TIR Procedure domain

Document: ExG/COMP/2004/20.

Décision: 85

9. Le Groupe d'experts a approuvé les changements au chapitre 1.2 proposés par le secrétariat dans le document ExG/COMP/2004/20. Il a demandé au secrétariat d'incorporer ces changements dans la version 1.4 du Modèle de référence, et a décidé de ne pas revenir à ce chapitre, à moins que des propositions écrites ne soient soumises à l'avenir.

1.3 Carnet life cycle use case

Document: document informel 8 (2004).

Décision: 86

10. Le Groupe d'experts a approuvé les mises à jour des chapitres 1.3.3 et 1.3.4, telles qu'elles figurent dans le document informel 8 (2004). Il a apporté des modifications mineures à

la proposition et a demandé au secrétariat d'incorporer ces mises à jour dans la prochaine version du Modèle de référence. Il a décidé de ne pas revenir à ce chapitre, à moins que des propositions écrites ne soient soumises à l'avenir.

1.4 The elaboration of Use Cases

Document: ExG/COMP/2004/21.

Décisions: 88, 93

11. À sa précédente session, le Groupe d'experts avait demandé au secrétariat d'établir un nouveau document de travail contenant le texte révisé du chapitre 1.4, en tenant compte de l'ensemble des observations soumises. Comme suite à cette demande, le secrétariat a publié le document ExG/COMP/2004/21.

12. Le Groupe d'experts a examiné les six cas d'utilisation et a demandé au secrétariat d'incorporer tous les amendements soumis dans un chapitre 1.4 révisé, qui sera intégré au Modèle de référence. Pour autant que les mises à jour requises soient correctement intégrées, le Groupe d'experts a validé le chapitre 1.4, et a décidé de ne pas y revenir, à moins que des propositions de changement soient soumises sous la forme d'un document.

1.6) High level diagrams

Document: ExG/COMP/2004/22.

Décision: 92

13. Le Groupe d'experts a pris note du document ExG/COMP/2004/22 soumis par le secrétariat à la demande du Groupe. Dans ce document, est soulignée la nécessité d'introduire de nouveaux termes aux fins de l'analyse du manifeste des marchandises.

14. Le Groupe d'experts a également accueilli avec satisfaction un exposé de l'IRU présentant une nouvelle modélisation du manifeste des marchandises sur la base de l'expression «goods manifest line item». Cette solution de rechange a été considérée comme plus simple et mieux adaptée pour décrire le manifeste des marchandises réelles. Aussi le Groupe d'experts a-t-il demandé au secrétariat de modifier, conformément à cette décision et dans la prochaine version du Modèle de référence, le diagramme de classe de haut niveau, la description du diagramme de classe de haut niveau, la liste des conditions et le glossaire. Enfin, il a décidé de ne pas revenir au chapitre 1.6, à moins que des propositions de changement ne soient soumises par écrit.

15. Le Groupe d'experts a estimé qu'à l'exception des chapitres 1.1.7 et 1.1.8 il avait terminé ses travaux sur le chapitre 1 du Modèle de référence, et qu'il consacrerait ses travaux futurs aux chapitres restants, à moins que de nouvelles informations ne rendent nécessaire une réévaluation du chapitre 1.

Annexes

Documents: Document informel n° 9 (2004), ExG/COMP/2004/16, ExG/COMP/2004/15.

Décisions: 90, 91

16. Le secrétariat a présenté le document informel n° 9 (2004) portant sur les prescriptions et les termes du glossaire qui avaient été énoncés dans le document ExG/COMP/2004/16 et qui n'avaient pas été examinés lors de la cinquième session. Le Groupe d'experts s'est penché sur ces prescriptions et termes, avant de procéder à quelques modifications et de les valider.

17. À sa cinquième session, le Groupe d'experts avait pris note du document ExG/COMP/2004/15, dans lequel on expliquait comment lire un diagramme de classe UML. Afin de ne pas perdre cette précieuse explication, le Groupe d'experts a décidé d'approuver la proposition visant à inclure cette explication dans l'annexe 3.

b) Projets futurs concernant le Modèle de référence de la procédure TIR

Document: ExG/COMP/2004/23.

Décision: 94

18. Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction le document ExG/COMP/2004/23, dans lequel le secrétariat a élaboré une description de haut niveau d'un système eTIR entièrement informatisé. Le Groupe d'experts n'était pas encore en mesure de se prononcer clairement sur ce document. Il n'en a pas moins estimé que la description figurant dans le document pourrait servir de base initiale à l'élaboration de l'approche par étapes qui sera utilisée pour assurer l'informatisation intégrale du cycle de vie du carnet TIR.

19. Le Groupe d'experts a fait valoir que certains éléments du système futur ainsi que les étapes proposées, pour corrects qu'ils soient, n'étaient sans doute pas entièrement conformes au mandat du Groupe de travail. Aussi a-t-il souligné la nécessité de s'adresser au Groupe de travail une fois que les étapes auront été mieux définies, pour demander leur validation avant de poursuivre l'élaboration du système eTIR.

20. Le Groupe d'experts a décidé de soumettre au secrétariat, avant le 14 janvier 2005, des observations écrites accompagnées de propositions de rechange. Le secrétariat en tiendra compte pour élaborer les documents de travail devant être examinés au cours de la prochaine session.

E. QUESTIONS DIVERSES

21. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

F. DATES ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

22. Le Groupe d'experts a provisoirement décidé de tenir sa prochaine session à Genève, les 8 et 9 mars 2005 (à confirmer).

Annex 1
(English only)

LIST OF PARTICIPANTS

AUSTRIA

Mr. Peter **FRUEHWIRT**

Tel: +43-1-711 23 3182

Fax: +43-1-711 23 2152

E-mail: peter.fruehwirt@bmf.gv.at

Member of IT section

Federal Ministry of Finance

Mr. Christian **REISNER**

Tel: +43-2622-24402 - 553

Fax: +43-2622-24402 - 599

E-mail: christian.reisner@bmf.gv.at

Member of Customs Competence Center

Federal Ministry of Finance

BULGARIA

Ms. Vilyana **IVANOVA**

Tel: +359-2-958 1479

Fax: +359-2-958 1259

E-mail: viliana@aebtri.tea.bg

Head of TIR Claims Department

Association of Bulgarian Enterprises for
International Road Transport and the Roads
(AEBTRI)

Mr. Venceslav **VRABCHEV**

Tel: +359-2-958 1093

Fax: +359-2-958 1091

E-mail: vinci@aebtri.tea.bg

Head of IT Department

Association of Bulgarian Enterprises for
International Road Transport and the Roads
(AEBTRI)

CZECH REPUBLIC

Mr. Radovan **ŠMIDL**

Tel: +420-2-61 33 21 17

Fax: +420-2-61 33 22 20

E-mail: Smidl@cs.mfcr.cz

General Directorate of Customs

Division of Customs Supervision

Customs Officer

Mrs. Michaela **HAVELKOVA**

Tel: +420-2-410 401 18

Fax: +420-2-410 401 81

E-mail: misa@cesmad.com

Head of Customs Department

(CESMAD Bohemia)

DENMARK

Mr. Preben H. **CHRISTENSEN**

Tel: +45-7237 6243

Fax: +45-7237 9049

E-mail: Preben.h.christensen@toldSkat.dk

Customs Officer

Central Customs and Tax Administration

Mr. Niels **LEGAARD**

Tel: +45-7237 5703

Fax: +45-7237 9049

E-mail: Niels.Legaard@toldSkat.dk

Customs Officer

Central Customs and Tax Administration

ESTONIA

Mrs. Anne **ALLIK**

Tel: +372-696-7747

Fax: +372-696-7733

E-mail: anne.allik@emta.ee

Chief Expert

Estonian Tax and Customs Board

Mrs. Urve **REMMIK**

Tel: +372-696-7781

Fax: +372-696-7733

E-mail: urve.remmik@emta.ee

Chief Expert of IT Department

Estonian Tax and Customs Board

FINLAND

Mr. Markku **LAINEN**

Tel: +358-40-332 4071

Fax: +358-20-492 4013

E-mail: markku.laine@tulli.fi

Senior Inspector Enforcement Officer

National Board of Customs

HUNGARY

Mr. Tamás **GAIZER**

Tel: +36-30-9 325 620

Fax: +36-1-9 363 5226

E-mail: gaizer.tamas@regens.hu

Software Designer

(ATRH)

NETHERLANDS

Mr. Guus **JACOBS**

Tel: +31-70-342 8123

Fax: +31-70-342 7938

E-mail: a.h.m.jacobs@minfin.nl

Senior Policy Advisor

Customs Policy and Legislation Directorate

Ministry of Finance

Mr. Bert **TIMMER**

Tel: +31-70-319 9528

Fax: +31-70-319 9545

E-mail: btimmer@scttir.nl

Director

Service Carnet TIR. B.V. (SCT)

POLAND

Mrs. Ewa **SUSZYŃSKA**

Tel: +48-22-536 1030

Fax: +48-22-536 1035

E-mail: ewa.suszynska@zmpd.pl

Head of TIR Department

Association des transporteurs routiers
internationaux (Z.M.P.D.)

Mrs. Anita **RUSZTECKA**

Tel: +48-22-536 1071

Fax: +48-22-536 1035

E-mail: anita.rusztecka@zmpd.pl

Specialist in TIR Department

Association des transporteurs routiers
internationaux (Z.M.P.D.)

ROMANIA

Mr. Ion **MATEI**

Tel: +40-21-224 4137

Fax: +40-21-224 3599

E-mail: matei@artri.ro

Information Technology Manager

Asociatia Romana Pentru Transportati Rutiere
Internationale (ARTRI)

Mr. Nicolae **TENDER**

Tel: +40-21-224 4137

Fax: +40-21-224 3599

E-mail: nicolae.tender@artri.ro

Information Technology Engineer

Asociatia Romana Pentru Transportati Rutiere
Internationale (ARTRI)

RUSSIAN FEDERATION

Mr. Mikhail **VALENTSOV**

Tel: +7-095-232 66 27

Fax: +7-095-232 66 28

E-mail: valentsov@asmmap.ru

Information Technology Manager

Association of International Road Carriers
(ASMAP)

TURKEY

Mr. Zeki **OKUMUS**
Tel: +90-312-306 8324
Fax: +90-312-306 8035
E-mail: zeki@gumruk.gov.tr

Head of Section
Prime Ministry - Undersecretariat for Customs

Mr. Hasan **LALE**
Tel: +90-312-306 8939
Fax: +90-312-306 8035
E-mail: hlale@gumruk.gov.tr

IT Co-ordinator
Prime Ministry - Undersecretariat for Customs

UKRAINE

Mr. Valeriy **NETREBA**
Tel: +380-44-201 5460
Fax: +380-44-201 0230
E-mail: well@asmap.org.ua

Head of Information Technology Department
Association of International Road Carriers of
Ukraine (AIRCUCU)

Mrs. Inessa **OLEKSIUK**
Tel: +380-44-201 5438
Fax: +380-44-201 0230
E-mail: inessa@asmap.org.ua

Senior Specialist
Association of International Road Carriers of
Ukraine (AIRCUCU)

EUROPEAN COMMUNITY (EC)

Mr. Joaquim José **MARQUES**
Tel: +32 2-295 4166
Fax: +32 2-296 5983
E-mail: Joaquim-Jose.Marques@cec.eu.int

Chef Secteur TIR

Mr. Domenico R. **DEL GRECO**
Tel: +32-2-295 8810
Fax: +32-2-296 5983
E-mail: domenicoraffaele.del-greco@cec.eu.int

Chef Secteur Informatisation du Transit

Mr. Tony **CREWDSON**
Tel: +32-2-296 1264
Fax: +32-2-296 3031
E-mail: tony.crewdson@cec.eu.int

National Expert

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

International Road Transport Union (IRU)

Mr. Jean ACRI	Head TIR System
Tel: +41-22-918 2770	
Fax: +41-22-918-2799	
E-mail: jean.acri@iru.org	
Mr. Glen GAGE	Deputy Head of Information Technology Department
Tel: + 41-22-918 2750	
Fax: + 41-22-910 2799	
E-mail: glen.gage@iru.org	
Mr. Raphael HIRT	Head TIR Carnet Management
Tel: +41-22-918 2730	
Fax: +41-22-918 2794	
E-mail: raphael.hirt@iru.org	
Mr. Philippe WERRO	Head of Business Process – TIR System
Tel: +41-22-918 2913	
Fax: +41-22-918 2799	
E-mail: philippe.werro@iru.org	

UNECE SECRETARIAT

Mr. Poul HANSEN	TIR Secretary
Tel: +4122-917 3258	
Fax: +41-22-917 0614	
E-mail: poul.hansen@unece.org	
Mr. Artur BOUTEN	Customs Expert
Tel: +41-22-917 2433	
Fax: +41-22-917 0614	
E-mail: artur.bouten@unece.org	
Mr. Konstantin GLUKHENKIY	Customs Expert
Tel: +41-22-917 1531	
Fax: +41-22-917 0614	
E-mail: konstantin.glukhenkiy@unece.org	

Mr. André **SCEIA**

Information Technology Expert

Tel: +41-22-917 1313

Fax: +41-22-917 0614

E-mail: andre.sceia@unece.org

Mr. Imed **BEN HAMIDA**

Tel: +41-22-917 2403

Fax: +41-22-917 0614

E-mail: imed.ben.hamida@unece.org

Annexe 2

QUESTIONS EN SUSPENS

N°	Point	Description	Date	Source	Décision(s) correspondante(s)	Résolue
4	0.2.1 Phases and workflow	Le Groupe d'experts doute de l'utilité d'avoir, lors des phases initiales des travaux, des diagrammes séquentiels pour compléter, voire remplacer, les actuels diagrammes d'activité.	1 ^{er} et 2 septembre 2003	Groupe d'experts (Budapest)	4	
36	Annex 2 – TIR glossary	Le secrétariat propose d'amender l'annexe 2 en incorporant un certain nombre de termes. Pour plus de détails, voir le document ExG/COMP/2004/9.	18 février 2004	Secrétariat	91, 61	
39	1.4 Elaboration of use cases	Le Groupe d'experts n'est pas encore en mesure de parachever les descriptions des cas d'utilisation figurant dans le document ExG/COMP/2004/2.	1 ^{er} et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	76, 88, 58	√
40	1.6 High level class diagram	Le Groupe d'experts n'est pas encore en mesure de valider le chapitre 1.6.	1 ^{er} et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	77, 95, 59	√
41	Chapitre 2	Suite à la décision du WP.30 concernant l'approche par étapes à utiliser pour l'élaboration du projet, le Groupe d'experts souligne la nécessité d'établir une description détaillée du produit final afin de pouvoir scinder le travail en plusieurs étapes.	1 ^{er} et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	78, 94, 60	
47	1.1.7 Constraints	Liste des contraintes à l'annexe 1. Pour plus de détails, voir le document informel 6 (2004), chapitre F.	14 juin 2004	IRU	67, 82	
48	1.1.7 Constraints	Introduction de contraintes supplémentaires. Pour plus de détails, voir le document informel 6 (2004), chapitre F.	14 juin 2004	IRU	68, 83	
49	1.1.8 Stakeholders' needs	Introduction des besoins des parties prenantes. Pour plus de détails, voir le chapitre G du document informel 6 (2004).	14 juin 2004	IRU	69, 84	
51	1.4 Elaboration of use cases	Proposition d'approche structurée des scénarios de cas d'utilisation. Pour plus de détails, voir le document informel 5 (2004).	23 juin 2004	Secrétariat	93	√

N°	Point	Description	Date	Source	Décision(s) correspondante(s)	Résolue
53	Annexe 1 et annexe 2	La différence entre «TIR Consignment» et «Consignment» n'est pas claire. Voir le document ExG/COMP/2004/15 et la proposition d'explication figurant dans le document informel 4 (2004).	8 juin 2004	Groupe d'experts/ secrétariat	72, 92	√
54	1.2 TIR procedure domain	Les autorités douanières nationales ont été omises du diagramme d'ensemble de la procédure TIR.	24 juin 2004	Secrétariat	71, 85	√
55	0.2 Introduction to the Reference Model	La méthodologie de modélisation CEFAC-ONU ne tient pas compte de l'approche par étapes proposée par le Groupe de travail.	1 ^{er} et 2 mars 2004	Groupe d'experts (Genève)	80, 81, 41	√
56	Annexe 3	Proposition: Ajouter le contenu du document ExG/COMP/2004/15 à l'annexe 3.	30 juin 2004	Italie	90	√
57	1.3 TIR Carnet life cycle use case	À l'expiration de la validité du carnet TIR, le titulaire doit rendre le carnet à l'organisation internationale. Pour tenir compte de cette disposition, il convient de modifier les chapitres 1.3.3 et 1.3.4 du Modèle de référence. Voir la proposition figurant dans le document informel 8 (2004)	10 octobre 2004	Secrétariat	86	√
58	Dans tout le document	La numérotation des figures est inexacte.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	87	√
59	1.1.4 Business Opportunity and Problem Statement	Pour mieux tenir compte des aspects historiques du chapitre 1.1.4, il est proposé d'ajouter le texte suivant: «This section describes the initial considerations with regard to the development of the eTIR project. A full vision for the future will be defined in Chapter 2.».	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts Genève)	89	√

Annexe 3
DÉCISIONS

Décision n°	Question n°	Description	Date	Source	Version¹
81	55	Le Groupe d'experts approuve l'incorporation du document ExG/COMP/2004/13, moyennant des modifications d'ordre mineur (titre, figure).	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
82	47	Le Groupe d'experts charge le secrétariat de réaliser une enquête sur cette question.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
83	48	Le Groupe d'experts charge le secrétariat de réaliser une enquête sur cette question.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
84	49	Le Groupe d'experts charge le secrétariat de réaliser une enquête sur cette question.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
85	54	Le Groupe d'experts approuve la proposition d'amendement figurant dans le document ExG/COMP/2004/20.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
86	57	Le Groupe d'experts approuve les propositions d'amendement au chapitre 1.3, telles qu'elles figurent dans le document informel 8 (2004) (remplacer le terme «used» par le groupe de mots «presented to the Customs office of departure» / et vérifier si, dans l'UML, la deuxième flèche est nécessaire).	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
87	58	Le Groupe d'experts charge le secrétariat de corriger la numérotation des figures.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
88	39	Le Groupe d'experts approuve le texte figurant dans le document ExG/COMP/2004/21, moyennant un certain nombre de modifications mineures.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
89	59	Le Groupe d'experts approuve la proposition.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
90	56	Le Groupe d'experts approuve la proposition.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
91	36	Le Groupe d'experts a approuvé la majorité des termes mais a décidé de revenir aux définitions des termes ci-après: first Customs offices of departure, intermediate Customs offices of departure, last Customs offices of destination and intermediate Customs offices of destination.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4

Décision n°	Question n°	Description	Date	Source	Version¹
92	53	Le Groupe d'experts a décidé de remplacer les termes proposés par le groupe de mots «goods manifest line item».	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
93	51	Le Groupe d'experts a approuvé la description structurée, mais en tant que description des diagrammes d'activité. Il a décidé de maintenir la description textuelle pour décrire les scénarios.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
94	41	Le Groupe d'experts communiquera au secrétariat des observations écrites sur le document ExG/COMP/2004/23. Ces observations seront accompagnées de propositions concrètes de rechange et devraient être soumises longtemps à l'avance pour permettre au secrétariat d'établir les documents destinés à la prochaine session.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4
95	40	Le Groupe d'experts charge le secrétariat d'inclure le concept de «goods manifest line item» dans le diagramme de classe de haut niveau et de faire paraître une version définitive dans le prochain Modèle de référence.	26 et 27 octobre 2004	Groupe d'experts (Genève)	1.4

¹ Cette colonne indique la version dans laquelle les résultats de la décision seront indiqués pour la première fois.
